

## Doctrines et pratiques de l'islam contemporain (19-21<sup>e</sup> s)

### Frontières et porosités

Ce séminaire est une initiation aux doctrines de l'islam et un entraînement à articuler dogme et pratiques d'un côté, connaissances des textes, enquêtes de terrain et méthodologie des sciences sociales, de l'autre. Il est interdisciplinaire, conjuguant particulièrement histoire et anthropologie, mais aussi philologie et sociologie ou sciences politiques. On y travaillera sur divers types de sources autant que sur des terrains variés, de manière concrète, par des études de cas, afin de transmettre un savoir de base et de former à un savoir-faire de la recherche appliqué à l'objet « islam ».

Cette année explorera la thématique *Frontières et porosités*. Comment se forment des frontières entre les corps de doctrines ? Comment fabrique-t-on de l'orthodoxie ou de l'orthopraxie ? Ces questions seront envisagées à propos de diverses branches de l'islam, en scrutant les processus d'élaborations doctrinales, les controverses et les dialogues, les pratiques partagées, les conversions, etc. On s'interrogera aussi sur les frontières et les porosités entre textes religieux et textes littéraires, transmission orale et textes écrits, rituels politiques et religieux.

Il est conseillé – mais pas nécessaire – d'avoir des notions d'arabe (ou de turc, de persan, d'ourdou, etc.) pour suivre ce séminaire ; les concepts seront expliqués.

19 novembre 2014 : Sabrina Mervin et Nabil Mouline (CNRS/CEIFR)

Introduction du séminaire. *La formation de l'islam, repères historiques et diversité des doctrines. La question de l'orthodoxie.*

3 décembre 2014 : Sabrina Mervin (CNRS/CEIFR)

*Le rapprochement (taqrīb) des alaouites vers le chiisme duodécimain d'hier à aujourd'hui*

En 1911, des clercs alaouites et chiites duodécimains se rencontrèrent à Saïda et entamèrent des discussions. Ainsi, des échanges s'instaurèrent entre intellectuels religieux et oulémas réformistes des deux groupes. Les alaouites engagés dans ce mouvement se rapprochèrent peu à peu des chiites duodécimains : ils tentèrent d'incorporer leur groupe dans la *umma* des musulmans et, bientôt, revendiquèrent leur intégration à la Syrie sous mandat français. Des tribunaux dits « ja'farites » furent fondés. Après l'indépendance du pays, le mouvement

se poursuit ; à partir des années 1970, avec Hafez al-Asad puis son fils au pouvoir, il se renforça et prit des formes plus institutionnelles et plus politiques. Depuis 2011, il est au cœur d'enjeux stratégiques. Parallèlement, des alaouites commencent à écrire sur leur propre société.

La séance se terminera par la projection d'un entretien réalisé par le collectif de cinéastes syriens Abounaddara.

17 décembre 2014, Michel Boivin (CNRS)

*Construire le chiisme ismaélien au Pakistan: l'aga khan, les ismaéliens et les fondamentalistes sunnites*

Les chiites ismaéliens forment une infime minorité musulmane au Pakistan qui ne reflète pas leur poids réel dans le pays car ils restent influents dans certains secteurs de l'économie. Cette communication analysera comment une nouvelle orthodoxie et orthopraxie ismaéliennes sont construites dans ce pays généralement associés à l'extrémisme islamique au croisement de trois discours : celui de l'aga khan, celui du responsable de la publication des ouvrages religieux, qui, dans une certaine mesure ne rentre pas dans l'islam ismaélien globalisé de l'imam, sans oublier la pression exercée par les fondamentalistes sunnites de Karachi à travers la publication de textes anti-ismaéliens et des actions plus violentes à leur encontre.

7 janvier 2015 : Anne-Sophie Vivier (Université catholique, Paris)

*Des chiites en pèlerinage dans une église arménienne : que comprendre ?*

L'Eglise Saint-Georges d'Ispahan abrite des pierres "saintes" qui attirent les arméniens en pèlerinage depuis des siècles. Or depuis quelques années, ces pierres attirent aussi de plus en plus de "pèlerins" chiites. Nous chercherons à comprendre les motivations de ces derniers, la façon dont ils justifient leurs pratiques et le sens qu'ils leur donnent. Par là, nous nourrirons la réflexion actuelle sur les pratiques "mixtes" et les lieux de culte partagés.

21 janvier 2015 : Nabil Mouline (CNRS)

*Qui est musulman ? Les pratiques du takfir dans la pensée hanbalo-wahhabite*

Depuis le 18<sup>e</sup> siècle, les oulémas hanbalo-wahhabites (i.e. salafistes) prétendent être les dépositaires de la vraie religion. Pour la protéger de toutes les formes de corruption, ils essaient de tracer des frontières plus ou moins claires avec les autres doctrines et pratiques de l'islam. Plusieurs outils théologiques et juridiques sont utilisés. Mais le *takfir* (exclusion de la communauté et du salut) sous différentes formes reste sans doute le plus connu. Après un essai de définition des modes d'exclusion dans différents systèmes religieux, nous nous appliquerons à déconstruire et mettre en perspective ce concept clé en s'appuyant sur les principales sources théologiques, juridiques et historiques hanbalo-wahhabites de Muhammad

ibn Abd al-Wahhab jusqu'à nos jours. Le passage en revue des différentes théories et pratiques du *takfir* sur une longue durée permettra non seulement de jeter une nouvelle lumière sur un phénomène complexe et pluriel –notamment en mesurant ses implications religieuses et politiques, mais également d'observer comment les dépositaires d'une doctrine religieuse essaient de s'adapter tant bien que mal à des contextes forts différents (conflits, crises, opportunités, etc.) pour sauvegarder et/ou propager ce qu'ils considèrent comme la vraie religion.

4 février : Iyas Hasan (IFPO, Beyrouth)

*Frontières de l'écriture, frontières du pouvoir. Statut, fonctions et représentations du document écrit aux débuts de l'islam*

Deux processus majeurs ont marqué le siècle qui a suivi l'avènement de l'islam : le développement et l'institutionnalisation progressive d'un nouveau monothéisme – arabe en l'occurrence –, parallèlement à la formation d'un nouvel État qui ne tardera pas, avec les fulgurantes *Futūḥāt* (grandes conquêtes), à donner naissance à l'Empire. Ces transformations sont, on le sait, tout aussi manifestes sur le plan culturel.

Durant ce même siècle la langue arabe s'est détachée partiellement de l'oralité pour devenir progressivement une « langue écrite », à savoir une langue utilisée à une échelle de plus en plus importante dans l'organisation de la société. On note en effet à cette période un déplacement de la frontière de la sphère où l'écriture était d'usage jusqu'alors ; le « domaine de l'écrit » n'a cessé en fait de s'élargir, et le rapport entre écriture et voix, de se complexifier. A partir de la fin de ce 1<sup>er</sup> siècle de l'hégire et durant le siècle suivant, la dialectique oralité/écriture dans la culture arabe est entrée dans une nouvelle phase où le rapport du pouvoir institutionnel à la lettre et à la voix a pris des traits de plus en plus marqués. En proposant une réflexion sur la relation triangulaire entre oralité, écriture et pouvoir, ce séminaire s'articule selon deux volets. Le premier, historique, porte sur l'évolution des fonctions du document écrit dans une culture orale durant le I<sup>er</sup> siècle de l'hégire, c'est-à-dire entre le VII<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Cette évolution est ainsi abordée dans son interaction avec la formation d'un État dont l'arabe sera désormais la « langue officielle ». Le second volet propose une analyse textuelle des représentations de la voix et de la lettre dans deux documents, l'un de tradition (*ḥadīth*), tiré d'*al-Ġāmi' al-Ṣaḥīḥ* de Buḥārī (m. 870) et qui relate la consignation par écrit du Coran, tandis que le second, tiré du *Kitāb al-aġānī* d'Iṣfahānī (m. 967) et qui relève donc du registre d'*adab*, évoque les débuts de la consignation par écrit de la poésie antéislamique.

4 mars 2015 : Syrine Snoussi (université Paris-Est, Créteil)

*Pour une généalogie du gouvernement en Islam : l'apport des miroirs des Princes.*

Alors que l'Islam politique prétend aujourd'hui fonder sa légitimité dans une justification religieuse de la souveraineté, qui s'oppose en son essence aux théories contractualistes, il importe de repenser la notion-même de pouvoir à partir de sa nature. Le pouvoir est une pratique relationnelle qui se caractérise en politique par le gouvernement, au sens de conduite des individus ou des groupes, comme l'a montré M. Foucault. Nous prendrons pour point de départ les premiers textes arabes traitant de l'art de gouverner afin de comprendre ce que recouvrait cette conception en matières de pratiques de soi et de gouvernements des autres. Nous verrons ainsi que la tradition arabe de l'art de gouverner plonge ses racines dans l'Antiquité tardive hellénistique, persane et indienne et en reprend tant les figures politiques que les méthodes de constitution d'un sujet éthique apte à commander, en les adaptant parfois au nouveau contexte de l'éthique musulmane. Les premiers miroirs des Princes arabes élaborent ainsi un discours universalisant sur le pouvoir qui démultiplie le reflet de l'exercice du pouvoir à travers une diversité de situations qui sont autant de thèmes d'exercices pour le Prince qu'on cherche à instruire. En continuité pour certains thèmes avec la tradition persane, l'art de gouverner introduit du fait du développement de l'Islam et sous l'influence de l'hellénisme tardif une exigence nouvelle de justice légale qui caractérise ainsi les premiers textes du genre.

18 mars 2015 : Samy Dorlian (chargé de cours à l'Inalco)

*Le zaydisme contemporain: entre poids de la sunnisation historique, souci de l'autonomie doctrinale et aléas de la chiitisation (géo-) politique*

Après la révolution républicaine qui renversa l'imamat zaydite millénaire en 1962, le volet religieux de l'identité de l'État yéménite a fortement été marqué par la tradition multiséculaire de la sunnisation du zaydisme. C'est face à la centralité accordée à cette tradition par les idéologues républicains qu'émergea dans le contexte pluraliste de l'unification du pays en 1990 une expression politico-religieuse zaydite aux formes organisationnelles variées. Cette mouvance a voulu démontrer que la modernisation du zaydisme pouvait s'effectuer par le rejet du réformisme sunnisant au profit d'un réformisme immanent. Ce souci d'autonomie doctrinale a été encore plus mis en relief lors de la guerre de Saada (2004-2010) mais la démarche réformiste et modernisatrice initiale de la mouvance zaydite a progressivement été remplacée par une démarche revivaliste et sectaire. Dans le cadre des lendemains désenchantés du soulèvement populaire général de 2011, cette tendance a été confirmée et «paradoxalement» renforcée par les liens transnationaux avec l'«ensemble géopolitique chiite» au Moyen-Orient.

1 avril 2015 Sara Shariati (université de Téhéran, invitée sur la chaire de l'IISMM)

*Les transformations de l'institution cléricale en Iran : statuts et rôle social des clercs*

Dans cette présentation j'essayerai de montrer comment au cours des dernières décennies, l'institution cléricale s'est transformée, est sortie de son rôle ancien et traditionnel, et comment elle s'est approprié les structures modernes. Je viserai deux axes principaux : 1. Les transformations au sein de *howzeh* (institution d'enseignement des clercs) : méthodes d'enseignement, rapport de maître à élève, et productions scientifiques 2. La formation d'institutions hybrides et leur fonctionnement dans la société moderne.

15 avril 2015 Stéphane Dudoignon (CNRS/IISMM)

*L'orthodoxie comme contre-culture : le sunnisme en Iran depuis 1970 et l'instrumentation des discours religieux dominants*

Sous l'influence de l'Ecole dite de Deoband (depuis le Baloutchistan et l'est du Khorassan) et de la pensée frère-musulman (depuis le Kurdistan et la région de Kermanshah), le sunnisme iranien a connu à partir des années 1970 un renouveau inédit. Défenseurs d'une version originale de l'autonomie du religieux, les madrasas de l'est et les réseaux de prédicateurs laïcs de l'ouest ont graduellement conquis une hégémonie marginale dans les anciennes marches de peuplement sunnite, faisant leurs discours dominants de la République islamique depuis la notion d'une *marja'iyat* sunnite à la vision du mouvement Vert comme défense des "minorités", non sans promouvoir l'Ashura comme célébration, d'inspiration souvent piétiste, d'une résistance de nature spirituelle contre le "tyran". Ou comment une orthodoxie religieuse faite d'interactivité en vient à servir ferment de contre-culture, dans le cadre bien spécifique de l'Etat-nation iranien.

6 mai 2015 : Stéphane Lacroix (Sciences Po, Paris)

*Frères musulmans et da'wa salafiyya en Egypte : la construction d'un rapport de conflictualité entre deux organisations conservatrices sunnites*

Frères musulmans et salafistes de la *da'wa salafiyya* d'Alexandrie ont constitué les deux principales forces politiques de l'Egypte post-révolutionnaire, remportant respectivement 45% et 25% des sièges au parlement de 2011. Leur relation est complexe. Les uns et les autres se réclament du sunnisme conservateur, et ont pu, à différentes occasions, s'unir contre le camp libéral. Surtout, pour beaucoup d'Egyptiens pieux, la différence entre eux était, à l'origine, loin d'être évidente. Or leurs rapports ont été marqués par une réelle conflictualité, construite et entretenue par chacune des deux organisations, qui déboucha notamment sur le soutien apporté par la *da'wa salafiyya* au coup d'Etat du maréchal Sissi contre Mohammed Morsi, président issu des Frères. C'est la construction de ce rapport de conflictualité, marqué

notamment par une abondante production de discours sur l'autre (Frère ou salafiste), que nous étudierons ici.

20 mai 2015 : Augustin Jomier (doct. Université du Maine)

*L'appel de la discorde. Rapprochement (taqrīb) et polémiques entre ibadites et malékites dans l'Algérie des années 1930*

En avril 1930, au Mزاب, dans le Sahara algérien, une violente dispute éclate autour d'un appel à la prière. Les malékites, localement minoritaires, réclament le droit de lancer l'*adān* de leur mosquée, ce à quoi les ibadites s'opposent vertement. L'affaire déborde rapidement le cadre régional, chaque partie cherchant l'appui de l'administration coloniale, d'oulémas et de notables dans le nord du pays. Les échos de l'affaire se font ainsi entendre à Alger, Constantine et jusqu'au Caire, suscitant textes apologétiques, articles de presse, courriers privés et rapports administratifs.

Si localement les ibadites sont majoritaires, ils ne forment en Algérie qu'une infime minorité. Parmi eux, des oulémas se réclamant de la réforme (*iṣlāḥ*) tentent depuis le début des années 1920 un rapprochement avec leurs confrères sunnites. L'affaire met en lumière ces tentatives et leurs limites. Les jeux d'échelles dessinent des recompositions complexes dans lesquelles l'appartenance à l'une ou l'autre fraction de l'islam ne conditionne pas le positionnement des acteurs. Cet épisode, où les liens entre musulmans de différents *maḏāhib* sont tour à tour instrumentalisés, mis à mal ou consolidés, constitue un moment d'accélération dans le processus de définition, notamment doctrinal, d'un « être-musulman » et d'un « être-Algérien ».